

SCHÉMA SECTORIEL

FORMATION

&

ENSEIGNEMENT



SOMMAIRE

I. CONTEXTE RÉGIONAL	4
A. Enjeux	4
B. Besoins des entreprises	9
C. Exigences légales et réglementaires	11
D. Cadre politique et relationnel régional	11
II. CARTOGRAPHIE	12
A. Gouvernance des établissements et organismes porteurs de l'offre	16
B. Formation par l'apprentissage	17
C. Formation initiale professionnelle (hors apprentissage)	19
D. Formation continue	22
E. Prestations associées à la formation	24
III. ANALYSE DE L'OFFRE	26
IV. PROPOSITIONS D' ACTIONS RÉGIONALES	28
A. Soutenir le développement de l'apprentissage	28
B. Conforter le développement de l'enseignement supérieur des CCI	30
C. Adapter la formation continue aux commandes groupées des acheteurs	32
D. Diffuser les méthodes et outils de la gestion des compétences dans les entreprises	33
E. Apporter une contribution concrète à l'amélioration du service public de l'orientation	34
V. INDICATEURS	36

ÉDITO

La formation et l'enseignement professionnels sont de longue date un domaine de forte implication des CCI en général et des CCI d'Aquitaine en particulier. Dans ce cadre, les CCI d'Aquitaine assument des responsabilités importantes, liées au service public ou d'intérêt général, et, plus généralement, vis-à-vis de leurs ressortissants, usagers et clients, qui attendent les meilleures prestations.

La commission formation-emploi de la CCI Aquitaine a travaillé de concert avec le groupe projet formation dirigé par Bernard Darretche, Directeur Général de la CCI de Bayonne Pays Basque, pour définir conjointement les actions de ce schéma, afin que les CCI d'Aquitaine confortent leur mission d'acteur majeur de l'adaptation des compétences professionnelles aux enjeux actuels et futurs de l'économie.

Accroître l'implication des entreprises dans le champ de l'orientation et de la formation - notamment dans le cadre de l'apprentissage -, renforcer le rayonnement et l'attractivité de l'enseignement supérieur, contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des actifs de notre région, sont les grandes orientations prioritaires de ce schéma, avec une traduction en objectifs et actions pour chaque CCI et pour toutes les CCI réunies.



Jean-Charles DUPLAA
*Président de la commission
« formation & enseignement »*

I CONTEXTE RÉGIONAL

A - ENJEUX

1 Le développement des compétences

A l'exception des établissements de grands groupes, et malgré l'activité des pôles de compétitivité, le tissu économique aquitain reste très majoritairement composé d'entreprises à la taille trop réduite pour soutenir un haut niveau d'innovation et de développement international vers les marchés émergents. Ce tissu manque notamment d'entreprises de taille intermédiaire. Le renforcement des compétences représente dès lors un enjeu clé pour la compétitivité régionale car cette difficulté intrinsèque à innover est accentuée par le niveau moyen insuffisant de la qualification de la main d'œuvre locale :

- plus d'un actif aquitain sur 10 n'a aucun diplôme,
- à peine plus de la moitié des actifs est d'une formation de niveau bac ou supérieur.

L'effort doit porter sur les entreprises mais aussi sur la formation initiale afin de constituer les compétences rendant l'Aquitaine apte à affronter les défis de l'économie mondialisée.

Répartition de la population active selon le niveau de diplôme

	Nombre d'actifs	Part dans le total régional (%)
Aucun diplôme	119 465	11
Diplôme de niveau CEP	27 782	2
Diplôme de niveau BEPC	58 930	5
Diplôme de niveau CAP-BEP	348 023	31
Diplôme de niveau bac général ou technique	214 459	19
Diplôme universitaire 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cycle, BTS-DUT	353 941	32
TOTAL	1 122 601	100

Source : Insee, Recensements de la population, données mises à jour en 2008

UNE FORMATION REUSSIE POUR TOUS LES JEUNES

Les enseignements primaire et secondaire au défi de la maîtrise des compétences clés

Selon le projet de l'académie de Bordeaux « Objectif 2015 », la région « se situe dans le peloton de tête des académies françaises en matière de performance scolaire : cela est vrai pour les résultats des élèves aux examens, pour l'augmentation du taux d'accès au niveau IV de qualification ou encore pour la réduction de la sélection scolaire et sociale ».

Toutefois, « des difficultés persistent afin que l'égalité des chances soit effective : sorties sans qualification trop nombreuses, taux de poursuite d'études vers l'enseignement supérieur trop bas, ouverture sociale aux filières d'excellences encore insuffisante ».

Il apparaît tout particulièrement que notre région doit favoriser le développement des orientations positives pour les jeunes filles ou garçons vers les études professionnelles.

Sur les 14 500 élèves aquitains sortant chaque année des établissements publics de l'Education Nationale, 3 500 (24 %) échouent et/ou ne se présentent pas aux examens.

Parmi ces derniers, environ 1 300 restent sans solution d'emploi ou de formation. Plus de la moitié de ceux-ci sont issus de l'enseignement professionnel et 60 % de familles défavorisées¹.

Une offre supérieure de grande qualité... mais des diplômés qui quittent la région

Le système d'enseignement supérieur aquitain est efficace :

- 11^e région française pour le nombre d'étudiants ingénieurs (3,1 % du total national) en 2008,
- 6^e région française pour le nombre d'étudiants de niveau master (5,1 % du total national) en 2008,
- 6^e région française pour le nombre d'étudiants de niveau doctorat (4,8 % du total national) en 2008.

Mais l'Aquitaine ne parvient pas à fixer les diplômés de haut niveau qu'elle forme. L'incapacité à conserver les jeunes diplômés sur le territoire est un problème circulaire : le manque d'entreprises innovatrices explique le départ des jeunes, mais leur départ explique aussi le manque de telles entreprises.

La relance de l'apprentissage : une action pour l'insertion des jeunes

Mode de formation initiale qui permet la préparation de tout diplôme professionnel, du CAP au Master, l'apprentissage se caractérise en Aquitaine par :

- « 80% de taux de réussite aux examens ;
- des taux record d'insertion professionnelle à l'issue de la formation par apprentissage (entre 70 et - 80 % selon les années).²»

Depuis 2005, plus de 300 formations ont été ouvertes à la carte régionale d'apprentissage qui offre aujourd'hui près de 800 formations préparant à 400 diplômes dans 110 sites de formation en Aquitaine. Les mesures liées au contrat d'objectifs et de moyens apprentissage 2005-2009 ont permis de créer plus de 6 000 places supplémentaires qui ne sont toutefois pas toutes pourvues.

Pour la période du contrat d'objectifs et de moyens apprentissage 2011-2015, il s'agit, selon le souhait de l'Etat, d'atteindre en Aquitaine de l'ordre de 25 000 apprentis en 2015 contre 19 409 à la rentrée 2011. Pour mémoire, le contrat d'objectifs et de moyens 2005 se fixait déjà pour objectif, non atteint, « un niveau compris entre 21 000 et 23 000 apprentis » en 2009.

¹Rapport du CESER aquitain sur les ruptures dans les parcours de formation et d'insertion des jeunes en Aquitaine (2011).

²Contrat d'objectifs et de moyens apprentissage de la région Aquitaine sur la période 2011-2015.

UNE FORMATION REELLEMENT CONTINUE POUR TOUS

Selon les chiffres disponibles, la formation professionnelle continue des entreprises est trop peu développée en Aquitaine. Les dépenses consenties par les chefs d'entreprise pour la formation continue de leurs salariés sont inférieures à la moyenne nationale.

Aquitaine : évolution du taux de participation des employeurs (%)*

	2006	2007	2008	2009
Aquitaine	2,32	2,38	2,5	ND
France	2,88	2,94	2,92	2,93

*Le taux de participation est égal aux dépenses consenties rapportées à la masse salariale pour les entreprises de 10 salariés et plus. Source : Céreq, déclarations fiscales 2483. ND : non disponible

Il convient de bien considérer que les données ci-dessus ne concernent que les entreprises de 10 salariés et plus, soit moins de 8 % du nombre total des entreprises en Aquitaine et moins d'un salarié aquitain sur cinq.

L'Aquitaine est majoritairement une économie de TPE, qui recourent relativement peu à la formation. Lorsqu'elles le font, elles ciblent généralement peu les problématiques structurantes : maîtrise des compétences clés, acquisition d'une première qualification, carrières, promotion sociale, etc.

De plus, la formation continue des dirigeants d'entreprise eux-mêmes ne bénéficie pas d'un dispositif de prise en charge et d'abondement comparable à celui des salariés et des demandeurs d'emploi.

Ceci constitue un des freins au développement de la formation continue des chefs d'entreprise des TPE et PME et, par rebond, à celle des salariés des TPE/PME, dans la mesure où les chefs de ces entreprises ont peu l'occasion de mesurer par eux-mêmes l'intérêt de la formation continue.

Le développement d'actions de formation pour les demandeurs d'emploi

L'insertion professionnelle est désormais « gouvernée » par le diplôme ou la certification de qualification professionnelle. Cela est vrai pour les primo entrants dans la vie active, comme pour les actifs expérimentés en recherche d'un nouvel emploi.

Les dernières réformes en matière de formation professionnelle ont mis en place divers dispositifs.

Politique publique pour la formation des demandeurs d'emploi

Le budget primitif 2012 du conseil régional prévoit l'ouverture de 16 000 places de stage de formation dans le cadre du programme régional de formation (PRF), principalement pour des personnes sans emploi dont de nombreux jeunes. A cela s'ajoutent 5 000 places proposées par Pôle Emploi.

De plus, en 2012, 3 000 à 3 500 aides individuelles à la formation seront accordées par le conseil régional, avec un taux d'accès à la qualification de 74 %, d'après la dernière évaluation des dispositifs de formation.

Par ailleurs, le nombre de jeunes (16-25 ans) accueilli dans les missions locales est de 55 000 environ, dont 80 % n'ont aucune proposition d'emploi et 47 % aucune qualification.

Une action a été mise en place sous l'impulsion du conseil régional afin de renforcer l'orientation des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, vers les actions de formation financées sur fonds publics en Aquitaine.

Politique des partenaires sociaux pour la formation des demandeurs d'emploi

Grâce au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), des financements peuvent être consacrés par les partenaires sociaux à la qualification ou à la requalification de demandeurs d'emploi et de salariés.

Par ailleurs, plus de 8 300 contrats de professionnalisation « jeunes » ont été enregistrés en Aquitaine en 2011 (+ 11 % par rapport à 2010).

Donner suite à la volonté de développement de l'alternance exprimée par le gouvernement, supposerait d'atteindre la signature de plus de 11 000 contrats de professionnalisation « jeunes » par an dans la région d'ici 2015, sans « mordre » bien entendu sur l'apprentissage.

Les CCI, qui enregistrent les contrats d'apprentissage et à ce titre participent notamment à l'observatoire régional de l'alternance, peuvent contribuer à ce développement.

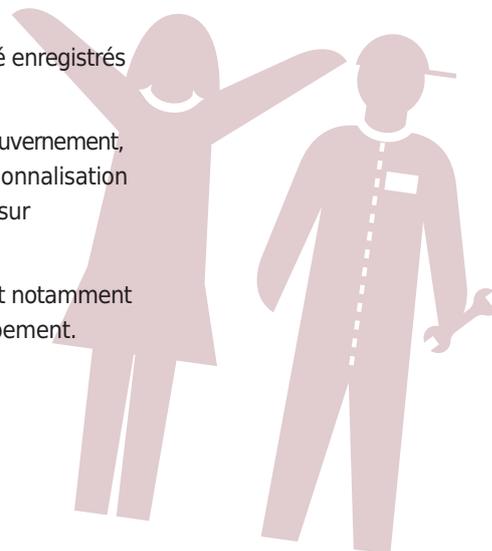
UN DISPOSITIF D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE FRACTIONNÉ MAIS QUI SE RATIONNALISE

300 structures environ apportent une prestation en matière d'orientation professionnelle en Aquitaine.

Elles sont le plus souvent spécialisées : dans la formation initiale uniquement, sur les métiers, pour la formation continue, la formation professionnelle pour demandeurs d'emploi, etc. Ces diverses spécialisations ne sont pas connues des usagers, qui ont du mal à se repérer, non seulement dans la formation mais également dans l'orientation.

En Aquitaine, la création voulue par le Conseil régional, de l'association Aquitaine Cap Métiers, apporte une agence régionale dédiée à la structuration d'un programme et d'une offre de service régionale en matière d'orientation.

L'Etat, pour sa part, met en place en Aquitaine, la réforme de l'orientation pour tous, qui doit permettre à chaque usager du service public d'orientation d'être efficacement conseillé.



2 La consolidation de l'attractivité Aquitaine via l'émergence d'une offre d'enseignement supérieur haut de gamme en lien étroit avec la recherche

Forte de ses pôles de compétences variés et de ses grands centres universitaires, la région a un potentiel d'attractivité très important pour des entreprises du tertiaire supérieur, moins sensibles aux grandes infrastructures que les entreprises industrielles. Dans l'économie de la connaissance, les entreprises recherchent avant tout des lieux mêlant qualité de vie (exemple de la Californie dans le secteur informatique ou de Nice-Sophia-Antipolis) et proximité de compétences (biotechnologie, TIC, etc.).

LE POLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE BORDEAUX (PRES) : UNE VOLONTE REGIONALE AFFIRMEE DE SE Doter D'UN DISPOSITIF COHERENT, EN RESEAU ET EFFICACE

Les universités d'Aquitaine ont créé le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Bordeaux (PRES), avec ses onze **thèmes d'excellence bien définis**³. Les 6 écoles d'ingénieurs universitaires de Bordeaux ont créé un Institut Polytechnique commun.

Un plan campus a été défini ; une fondation a été créée. Quarante-quatre projets ont été déposés au titre des investissements d'avenir pour un montant total de 893 millions d'euro. De nombreux succès aux différents appels à projets marquent le dynamisme des acteurs en Aquitaine : 12 laboratoires d'excellence, 13 équipements d'excellence, un institut hospitalo-universitaire, 3 projets biotechnologies-bio-ressources ou encore 5 infrastructures nationales en biologie-santé⁴.

La région dispose également d'établissements publics d'enseignement supérieur non-universitaires tels que l'Institut d'Etudes Politiques (IEP), l'école des Arts et Métiers ou bien encore Bordeaux Sciences Agro (ex ENITA).

LA NOUVELLE UNIVERSITE DE BORDEAUX

Avec l'objectif de faire suite au PRES, le projet de Nouvelle Université de Bordeaux (NUB) regroupe les universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, l'IEP, l'Institut Polytechnique de Bordeaux. La volonté affichée est de construire un grand ensemble universitaire unique, innovant et de 1^{er} plan dans l'espace international et européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce projet a été qualifié en « initiative d'excellence » dans le cadre des investissements d'avenir.

L'ENSEIGNEMENT DES CCI N'EST PAS EN RESTE DE CES EVOLUTIONS

Avec 5 500 élèves et étudiants, l'enseignement des CCI apporte une contribution importante à la formation supérieure de la région, notamment en commerce-gestion et en sciences de l'ingénieur.

L'enseignement supérieur des CCI compte quatre grandes écoles : Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA), BEM (Bordeaux Ecole Management), Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Pau (ESC Pau) et Ecole Supérieure Internationale de Savignac.

BEM dispose des accréditations internationales suivantes :

- EQUIS, de l'European Foundation for Management Development (EFMD),
- Association of MBAs,
- Association to Advance Collegiate Schools of Business (AACSB).

Afin d'assurer son rayonnement, notamment à l'international, l'offre « grandes écoles » est confrontée à la nécessité de garantir un corps enseignant de haut niveau (doctorat, habilitation/capacité à diriger des recherches, publications, etc.), de procéder à des rapprochements ou alliances et d'obtenir des accréditations lui permettant d'atteindre un seuil critique de visibilité au plan mondial.

³Matériaux, optique/laser, technologies de l'information, sciences pour l'environnement, neurosciences, biotechnologies de la santé, santé publique, sciences archéologiques, sociétés et cultures des pays du Sud, sciences politiques et juridiques, économie et gestion.

⁴Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

B - BESOINS DES ENTREPRISES

1 Besoins de main d'œuvre spécifiques à certains secteurs

BESOINS A COURT TERME

L'enquête BMO 2012⁵ dresse pour l'Aquitaine les constats suivants :

« Stabilité de la propension à recruter et légère hausse des intentions d'embauche »

- la proportion d'établissements envisageant au moins une embauche en 2012 s'établit à 18,3 % contre 18,6 % en 2011,
- les employeurs aquitains prévoient 107 000 recrutements, soit 3 % (3 000 projets) de hausse par rapport à 2011,
- les établissements de moins de 10 salariés sont désormais à l'origine de 47 % des besoins en main d'œuvre, contre 54 % l'an dernier (57% en 2010), la hausse étant portée par les plus grandes entreprises (notamment les plus de 200 salariés).

Les services et l'agriculture constituent toujours les principaux pivots de l'économie aquitaine

- 58 % des besoins en main d'œuvre se concentrent dans les activités de services (comme en 2011). Les principaux viviers d'emplois sont l'hôtellerie-restauration (17 % des projets), le secteur sanitaire et social (12 %) et les services scientifiques et techniques (11 %) ; cette répartition est globalement conforme aux résultats de l'an dernier,
- L'ensemble IAA-agriculture génère 21 400 projets (dont les $\frac{3}{4}$ pour l'agriculture), soit une hausse de 3 % en un an,
- Dans l'industrie manufacturière, les projets de recrutement progressent de 22 % ; sont concernées en premier lieu les industries extractives, l'énergie et la gestion des déchets (+ 265 projets) et la métallurgie (+ 215).

Des difficultés d'embauche orientées à la hausse et une moindre saisonnalité

- 40,7 % des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs, soit une augmentation de 4,7 points par rapport à 2011,
- Les hausses les plus importantes affectent le commerce (+5,3 points, à 33,5 %), les services (+4,7 points, à 43,5 %) et l'ensemble IAA-agriculture (+4,5 points, à 31,4 %),
- La proportion d'emplois à caractère saisonnier recule globalement de 2 points en 2012, à 46,9 % ; elle atteint 86,5 % dans l'IAA-agriculture où elle est traditionnellement élevée.

⁵Enquête besoins en main d'œuvre 2012 Aquitaine, Pôle emploi.

BESOINS A MOYEN TERME

Une étude prospective régionale récemment publiée⁶, qui prend en compte tant la structure de « l'économie régionale dominée par les activités présentiellees » que la pyramide des âges, anticipe une progression de l'emploi « dans les métiers orientés vers le tertiaire », particulièrement les métiers des services aux particuliers.

Il y aura également des besoins dans les filières industrielles, mais « leur nombre ne sera important que pour la spécialité mécanique-électronique-électronique ». Le secteur du bâtiment sera amené quant à lui à « embaucher fortement ». Pour les services, outre les services aux particuliers, seront également en augmentation mais plus faible, les emplois de la banque-assurance, de l'hôtellerie-restauration et du commerce.

A l'échelle de la France, le Centre d'analyse stratégique anticipe une évolution quantitative des emplois dans l'industrie et les services qualifiés aux entreprises, différenciée selon la compétitivité relative des entreprises. Les « secteurs technologiques et haut de gamme » seront porteurs, particulièrement si les entreprises dont il s'agit disposent de « puissantes capacités d'innovation, adossées à des budgets de R&D qui leur permettent d'assurer une compétitivité durable »⁷.

Ce dernier point est à considérer avec la plus grande attention, s'il s'agit de viser un développement significatif de l'économie et donc de l'emploi régional, au-delà des seules « activités présentiellees », en soutenant les secteurs industriels et des services aux entreprises.

2 Besoins liés à la taille des entreprises aquitaines

Au-delà des besoins sectoriels, qui concernent toutes les entreprises quelle que soit leur taille, la nature du tissu économique régional et les enjeux qui ont été rappelés, rendent nécessaire de développer véritablement un conseil de proximité auprès des TPE sur les sujets de l'emploi, des ressources humaines, des compétences et de la formation.

De multiples difficultés sont en effet relevées : difficulté pour l'entreprise sans salarié à réaliser son premier recrutement, difficulté pour la TPE/PME à recruter, manager, former son personnel. Ceci représente un frein au développement de l'emploi mais aussi au développement économique.

Il est nécessaire de sensibiliser les entreprises à des méthodes, techniques et outils simples, en complément du travail réalisé par les organisations de branche et en amont d'interventions plus spécialisées (Pôle Emploi, organismes de conseil et/ou de formation). Ceci s'inscrit dans la mission des CCI qui consiste à appuyer le développement des entreprises et à adapter leurs prestations aux besoins.

Remonte également des entreprises le besoin d'avoir des candidats à l'embauche bien orientés, qui s'engagent dans un métier en connaissance de cause.

Au plan de l'internationalisation, si l'on examine les constats récents du Centre d'analyse stratégique⁸ à l'aune de la taille moyenne des entreprises en Aquitaine, il y a lieu de rechercher les voies d'un accompagnement de ces dernières à l'accroissement des qualifications avec des emplois en R&D, marketing, vente, gestion et logistique qui ne sont la plupart du temps pas ou peu présents dans les TPE et PME.

⁶ *Quelles qualifications pour les Aquitains en 2015 ?*, Le Quatre Pages n° 198, janvier 2012, INSEE Aquitaine avec la participation du rectorat de l'académie de Bordeaux.

⁷ *Les secteurs créateurs d'emploi à moyen terme*, La Note d'Analyse n° 258, janvier 2012, Centre d'analyse stratégique.

⁸ *Les ressources humaines, clé de l'internationalisation des entreprises françaises*, La Note d'Analyse n° 269, mars 2012, Centre d'analyse stratégique.

C - EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Au-delà des lois et réglementations qui s'imposent à tous, une partie de l'activité des CCI dans le domaine de la formation répond spécifiquement à des missions de service public ou d'intérêt général.

1 L'enregistrement des contrats d'apprentissage

L'enregistrement des contrats d'apprentissage est une mission de service public conférée aux CCI par la loi (article L6224-1 code du travail), dont la CCI Aquitaine doit veiller à ce que les CCI la conduisent au bénéfice des ressortissants (article D711-34-1 code de commerce).

Les CCI enregistrent de l'ordre de 6 000 contrats par an.

Les informations relatives aux contrats enregistrés par les CCI doivent être communiquées aux services de l'Etat (unités territoriales de la DIRECCTE) via le système ari@ne (article R. 6224-6 67 du code du travail) et au conseil régional d'Aquitaine via un système qui, pour l'instant, lui est propre.

2 La collecte et la gestion de la taxe d'apprentissage

La loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale a supprimé les agréments dont bénéficiaient les CCI en qualité d'organismes collecteurs et répartiteurs de la taxe d'apprentissage. Elle a institué un nouveau régime d'agrément et d'habilitation dans le cadre duquel la CCI Aquitaine a obtenu de la part du préfet de région, par un arrêté d'octobre 2003, l'habilitation à collecter dans la région aquitaine et de répartir la taxe d'apprentissage. Le nouveau régime légal a autorisé la CCI Aquitaine à passer avec les CCI des conventions de délégation des tâches de collecte de la taxe d'apprentissage.

La CCI Aquitaine est le premier collecteur régional en Aquitaine avec, en 2011, 23 millions d'euros au titre de la seule taxe d'apprentissage (plus de 31 millions d'euros en intégrant la contribution au développement de l'apprentissage (CDA) et la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)) dont 3,8 millions d'euros de fonds libres. Ces sommes ont été collectées auprès de 15 906 entreprises et reversées à 1 800 établissements de formation dans toute la France.

D - CADRE POLITIQUE ET RELATIONNEL RÉGIONAL

Le champ de la formation professionnelle, apprentissage compris, est désormais organisé en région dans le cadre du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) instauré par la loi du 24 novembre 2009 sur la formation et l'orientation tout au long de la vie.

Ce champ mobilise par ailleurs diverses instances, aux travaux desquelles les CCI, via la CCI Aquitaine, sont le plus souvent associées au titre de la représentation de l'économie.

En Aquitaine, le CPRDFP 2011-2015 a été signé le 8 mars 2012 entre le Préfet de région, le président du Conseil régional, le recteur et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

A cette même date a été signé le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM Apprentissage) 2011-2015, entre le Préfet de région et le président du Conseil régional.

Pour sa part, le recteur a élaboré un projet académique intitulé « Objectif 2015 ».

En application du CPRDFP, différents schémas seront définis par le Conseil régional, pour des filières de formation (apprentissage etc.) ou bien afin de poursuivre des objectifs spécifiques (validation des acquis de l'expérience etc.).

II CARTOGRAPHIE

L'offre des CCI d'Aquitaine en matière de formation et de prestations associées à la formation couvre la quasi-totalité des missions, programmes et actions repérés au plan du réseau national des CCI :

- formation par l'apprentissage : six centres de formation d'apprentis (CFA) et plusieurs sections en sous-traitance de CFA sans mur ou bien en partenariat avec un autre organisme gestionnaire (ces dernières sections ne sont pas dans le présent schéma),
- formations initiales, avec un lycée sous contrat d'association avec l'Etat, plusieurs écoles à Bac + 3/5 et quatre grandes écoles : Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA), BEM, Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Pau (ESC Pau), Ecole Supérieure Internationale de Savignac,
- formation continue : stages courts mais aussi formations diplômantes ou qualifiantes
- accueil - information - orientation (A.I.O.)
- services divers rendus (dont une mission de service public) et prestations associées à la formation.

Cartographie des services et établissements concernés par le schéma sectoriel formation et enseignement des CCI d'Aquitaine (2012)

CCI	Nom du service, de l'établissement, de l'organisme	Lieux	Formations				Autres services et prestations (y.c. AIO)
			initiales, dont		continue, dont		
			Apprentissage	Enseignement sup.		Professionnalisation	
BAYONNE PAYS BASQUE	Pôle RH (dont Sce enregistrement contrats d'apprentissage)	Bayonne					✓
	Sce Création d'entreprise (5 JPE)				✓		✓
	Centre Consulaire de Formation :						
	• CCI Formation				✓	✓	✓
	• Ecole de gestion et de commerce (EGC)		✓	✓	✓	✓	
	• Ecole des Managers du Sud Aquitain (EDM)					✓	
	• Centre d'Etude de Langues (CEL)				✓		
Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA)	Bidart	✓	✓	✓	✓		
BORDEAUX	BEM-Bordeaux Management School	Talence/Mérignac/Paris	✓	✓	✓	✓	
	WorldSom (école de sommellerie)	Ouverture en 2012				✓	
	Centre d'Etude des Langues	Bordeaux (Bourse)				✓	
	Sce emploi / formation (dont enregistrement contrats d'apprentissage)	Bordeaux (Lac)				✓	✓
	GIC-FO					✓	✓
	Institut Consulaire de formation alternée (ICFA) tertiaire et restauration		✓	✓			
	Institut du design et d'aménagement d'espaces (IDAE)		✓		✓	✓	✓
	Institut de Promotion Commerciale (IPC) Vins & Spiritueux					✓	
	Institut de Promotion Commerciale (IPC) Bois & Dérivés					✓	
Institut pour Entreprendre (IPE) (5 JPE)					✓		
BEST (Bordeaux école supérieure des arts de la table)					✓		

CCI	Nom du service, de l'établissement, de l'organisme	Lieux	Formations				Autres services et prestations (y.c. AIO)
			initiales, dont		continue, dont		
				Apprentissage	Enseignement sup.		
DORDOGNE	Sce enregistrement contrats d'apprentissage	Coulounieix Chamiers					✓
	Sce Création d'entreprise (5 JPE)					✓	✓
	Centre de formation d'apprentis (CFA) de la CCI Dordogne	Boulazac	✓	✓		✓	✓
	Lycée Technologique et Professionnel de la CCI Dordogne		✓		✓		
	Centre de Formation Continue					✓	✓
	Ecole supérieure d'achat (ESAAL)		✓	✓	✓	✓	✓
	Ecole Internationale Supérieure de Savignac	Savignac les-Eglises	✓		✓		
LANDES	Sce Création d'entreprise (5 JPE)	Mont de Marsan				✓	✓
	Sce Enregistrement des contrats apprentissage	Mont de Marsan					✓
	Centre de formation continue (CEL inclus)	Mont de Marsan Dax				✓	✓
	Ecole Supérieure de Design des Landes	Mont de Marsan St Paul Lès Dax	✓	✓	✓		
	Ecole Supérieure de Management des Landes	Mont de Marsan Dax				✓	✓
LIBOURNE	Sce enregistrement des contrats d'apprentissage	Libourne					✓
	Sce Création d'entreprise (5 JPE)					✓	✓
	ILFA			✓			
	ACIFOP (dont Centre d'Etude des Langues)					✓	✓
	Sud Management		✓		✓	✓	

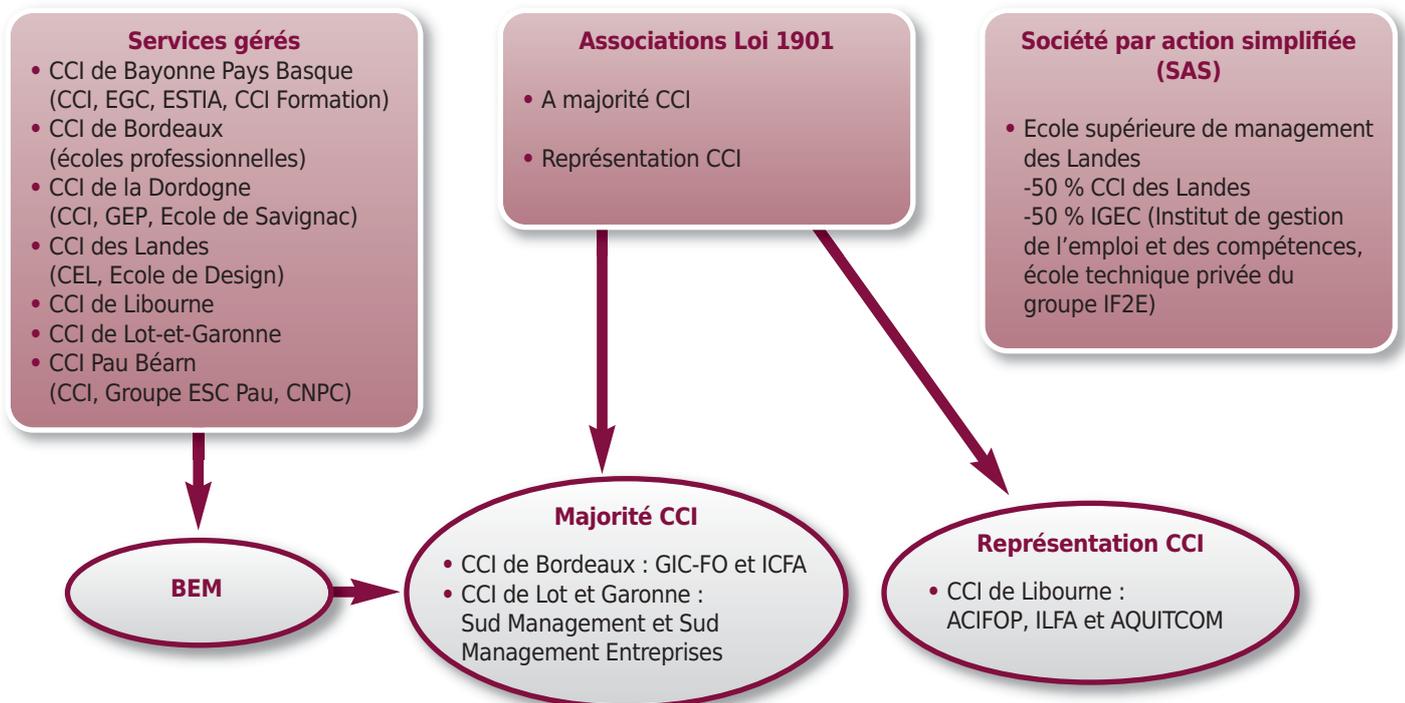
CCI	Nom du service, de l'établissement, de l'organisme	Lieux	Formations					Autres services et prestations (y.c. AIO)
			initiales, dont			continue, dont		
			Apprentissage	Enseignement sup.	Professionnalisation			
LOT-ET-GARONNE	Scé enregistrement des contrats d'apprentissage	Agen						✓
	Scé Création d'entreprise (5 JPE)					✓		✓
	Sud Management	Estillac Villeneuve-sur-Lot Pont du Casse Samazan	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PAU BEARN	Scé enregistrement des contrats d'apprentissage	Pau						✓
	Scé Création d'entreprise (5 JPE)					✓		✓
	Institut de promotion Commerciale (IPC)					✓	✓	✓
	Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Pau		✓	✓	✓	✓		
	Langues & Conseils					✓		
	Institut de Formation Supérieure à l'action commerciale (IFSAC)	✓	✓	✓				
	Institut International de l'Immobilier	Paris			✓			
Centre National Professionnel des Commerces de Sport (CNPC)	Lescar, Grenoble Mulhouse Paris-Orléans Quimper Ile de la Réunion	✓	✓			✓	✓	
AQUITAINE	Service Formation	Bordeaux				✓		

Source : CCI d'Aquitaine - Traitement : CCI Aquitaine

A - GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES PORTEURS DE L'OFFRE

Les statuts des établissements d'enseignement et de formation des CCI d'Aquitaine se répartissent entre trois formes juridiques : le service géré¹⁰, l'association loi 1901 et la société par actions simplifiée (SAS).

Gouvernance des statuts des établissements d'enseignement et de formation des CCI d'Aquitaine (2012)



¹⁰ Régie directe.

B - FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

1 Les effectifs formés par l'apprentissage des CCI d'Aquitaine

Les six centres de formation d'apprentis des CCI sont les suivants :

- CFA de l'ADAGESP (Association pour le développement de l'apprentissage au sein du groupe ESC Pau),
- CFA de l'ESTIA (Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées),
- CFA de la CCI de la Dordogne,
- CFA du CNPC (Centre National Professionnel pour la Commercialisation des articles de sport et loisir),
- ICFA (Institut de Consulaire de Formation en Alternance),
- ILFA (Institut Libournaise de Formation par l'Apprentissage).

Trois des CFA sont gérés directement par la CCI (ESTIA, CNPC et CFA de la CCI de la Dordogne), tandis que les trois autres relèvent d'un organisme gestionnaire de type associatif.

Effectifs des apprentis des CFA des CCI d'Aquitaine par niveau de formation en 2009-2010

CCI	Nom du CFA	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	TOTAL
Bayonne Pays Basque	CFA de l'ESTIA	0	0	0	10	98	108
Bordeaux	ICFA	635	145	179	0	55	959
Dordogne	CFA	333	90	61	7	0	491
Libourne	ILFA	64	4	13	18	0	99
Pau Béarn	CFA de l'ADAGESP	0	0	0	14	226	240
Pau Béarn	CFA du CNPC	0	89	136	0	0	225
	TOTAL	1 032	328	389	49	324	2 122

Source : CCI d'Aquitaine - Traitement : CCI Aquitaine

Niveaux de formation	Type de diplôme correspondant
Niveau V	CAP ; BEP
Niveau IV	BAC
Niveau III	BAC + 2 (BTS)
Niveau II	BAC + 3 Licence et maîtrise (L)
Niveau I	Bac + 5 et + (Master (M) et Doctorat (D))

Les CCI forment 12% des apprentis aquitains et le tiers des apprentis de niveau Bac+5 et plus.

Dans la perspective du développement de l'apprentissage en Aquitaine, est particulièrement à noter le projet de la CCI de la Dordogne, dans le cadre d'un dossier partenarial au plan local, de création d'un « Pôle de la formation professionnelle en Dordogne » visant à :

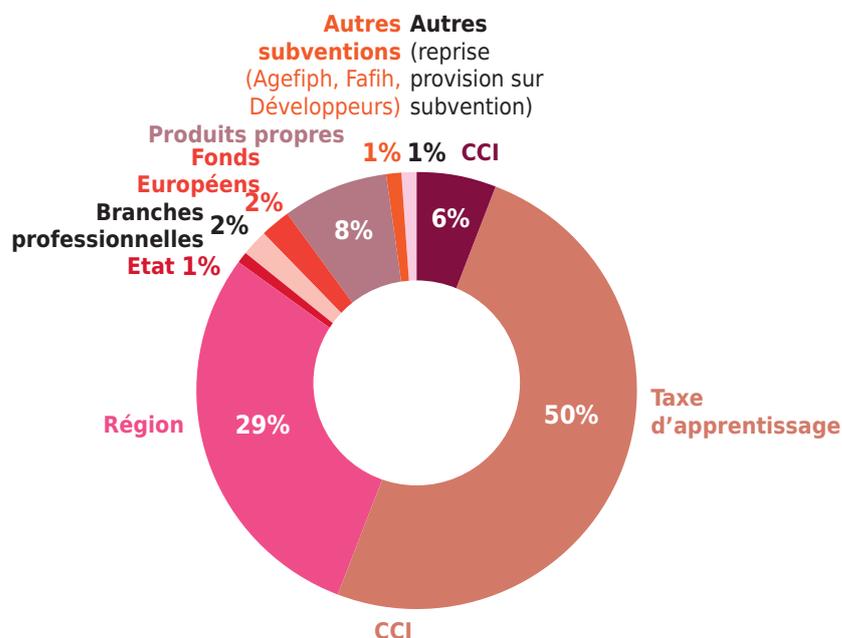
- Structurer aux plans régional et national un Pôle d'excellence dans les métiers du goût et des saveurs, autour d'un label « Goût du Périgord » (filière de formation du CAP au master 2),
- Décloisonner les formations par l'apport de « compétences transversales » pour répondre aux nouvelles attentes des professionnels dans les métiers,
- Mettre en place de nouvelles formations pour de nouveaux métiers,
- Développer une pédagogie innovante.

Au total, ce « Campus des métiers » installé à Boulazac pourrait accueillir de 2 000 à 2 500 personnes en formation par an, dont la moitié en apprentissage (ou « alternance »).

Au plan immobilier, ce projet présente un coût prévisionnel de 10 millions d'euros.

2 Le financement des formations par l'apprentissage

Répartition des financements des formations par l'apprentissage des CCI d'Aquitaine selon leur origine (2010)



Source : 2010 - CCI d'Aquitaine - Traitement : CCI Aquitaine

Le conseil régional d'Aquitaine subventionne la formation des apprentis.

Les CFA des CCI, dont le budget globalisé est de 14,8 millions d'euros en 2010, sont relativement peu financés par le conseil régional d'Aquitaine (29 %) par rapport à la moyenne des CFA de la région. La moitié de leurs ressources provient de la taxe d'apprentissage.

C - FORMATION INITIALE PROFESSIONNELLE (HORS APPRENTISSAGE)

Les CCI d'Aquitaine comptent :

- un lycée technologique et professionnel sous contrat d'association avec l'Etat,
- plusieurs écoles professionnelles à Bac +2, + 3, + 4 ou +5,
- quatre « grandes écoles » : Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA), BEM, Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Pau (ESC Pau), et Ecole Supérieure Internationale de Savignac.

1 Effectifs de la formation initiale (hors apprentissage) des CCI d'Aquitaine en 2009-2010

Effectifs de la formation initiale (hors apprentissage) par niveau (2009-2010)

CCI	Nom de l'école	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	TOTAL
Bayonne Pays Basque	Ecole de Gestion et de Commerce (EGC)	0	0	0	175	0	175
	ESTIA	0	0	0	0	347	347
Bordeaux	BEM	0	0	0	239	2 733	2 972
	Institut du Design et de l'Aménagement d'Espace (IDAE)	0	0	127	60	0	187
	IPC Bois	0	0	13	0	0	13
	IPC Vins	0	0	27	0	0	27
Dordogne	Ecole de Savignac	0	0	129	69	82	280
	ESAAL	0	0	0	0	2	2
	Lycée technologique et professionnel	54	106	59	0	0	219
Landes	Ecole Supérieure de Design	0	25	26	0	0	51
Lot-et-Garonne	Sud Management	0	0	0	111	0	111
Pau Béarn	Groupe ESC Pau	0	0	0	141	905	1 046
	Institut International de l'Immobilier	0	0	0	23	11	34
	TOTAL	54	131	381	818	4 084	5 464

Source : CCI d'Aquitaine - Traitement CCI Aquitaine

Niveaux de formation	Type de diplôme correspondant
Niveau V	CAP ; BEP
Niveau IV	BAC
Niveau III	BAC + 2 (BTS)
Niveau II	BAC + 3 Licence et maîtrise (L)
Niveau I	Bac + 5 et + (Master (M) et Doctorat (D))

L'enseignement supérieur des CCI d'Aquitaine se caractérise par **d'importants projets de développement, en cours ou à venir.**

ESTIA projette pour 2016 d'accueillir 700 personnes en formation (dont 600 élèves ingénieurs soit 200 élèves par promotion), contre 500 aujourd'hui. L'école devra agrandir ses locaux pour accompagner ce développement.

Elle a ainsi un projet de bâtiment supplémentaire à créer au sein de la technopole Izarbel. De 3 000 m² pour un coût évalué à 10 millions d'euros, ce bâtiment entrerait en fonction à l'automne 2014. ESTIA a également un projet de résidence étudiante, pour 75 logements de 22 m² chacun.

La CCI de Bayonne Pays Basque a signé pour l'ESTIA, une convention de coopération 2011-2015 avec l'université de Bordeaux I ainsi qu'un contrat pluri-annuel 2011-2015 avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces accords consolident l'implication de l'école dans la construction universitaire aquitaine : pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Bordeaux et « Nouvelle Université de Bordeaux » en construction.

L'Ecole de Gestion et de Commerce de Bayonne vise le maintien d'un flux de 50 diplômés par an (visa de l'Education Nationale pour un niveau « L », Bac + 3) avec des rapprochements, d'une part avec le Groupe ESC Pau et, d'autre part, avec une université européenne pour un double diplôme.

BEM (Bordeaux Management School) projette pour 2014 d'accueillir 3 500 personnes en formation et, à terme, 5 000 personnes. L'école de management construit un nouveau bâtiment de 10 000 m² sur son site de Talence pour un coût total de l'ordre de 40 millions d'euros. Dans l'attente de ce nouveau bâtiment, des locaux ont été loués en 2011 à Mérignac pour accueillir les masters de BEM. Il existe une volonté consulaire de fusionner les deux écoles BEM et le Groupe ESC Pau. Ce projet exige une mise en conformité du Groupe ESC Pau avec les critères de qualité des instances d'accréditation internationales. Ce processus prendra au moins deux ans avant toute décision définitive.

L'Ecole internationale supérieure de Savignac (hôtellerie), qui souhaite former 1 500 managers au cours de la mandature (2011-2015), est désormais partenaire de l'ESC Toulouse pour la filière « hospitality management ». Elle a mis en chantier la construction d'un bâtiment modulaire de 1 100 m² ainsi que d'un self service.

L'ESAAL souhaite former 120 acheteurs (sous différents statuts et non pas seulement celui d'étudiant) au cours de la période 2011-2015.

La Chambre de commerce et d'industrie des Landes a créé en 2009 **L'Ecole Supérieure de Design des Landes**, avec l'ouverture de 2 BTS design en alternance. Ont suivi, en 2010 et 2011, les créations d'une année préparatoire aux métiers du design, d'une licence professionnelle (issue d'un partenariat entre la CCI des Landes et l'IUT des Pays de l'Adour) ainsi que d'un Bachelor graphisme et produit. L'école délivrera ses premiers diplômes Bachelor en mai 2013.

Une nouvelle formation Bachelor de design d'espace a également ouvert ses portes à la rentrée 2012. Un Master viendra compléter prochainement ce dispositif. Les Landes compteront, à l'horizon 2013-2014, plus d'une centaine d'étudiants formés au Design, disponibles pour nourrir le tissu des entreprises régionales et ce, après quatre années d'existence.

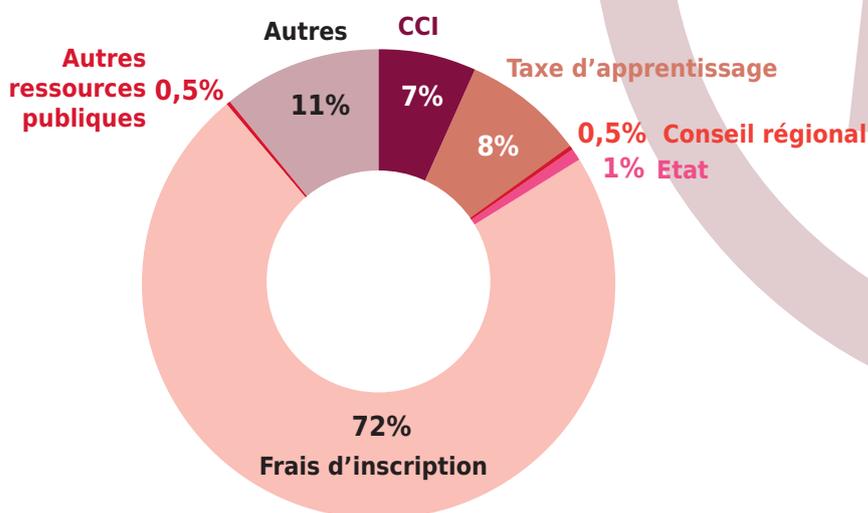
L'école de design des Landes, dont la vocation se veut régionale et interrégionale, aura une gouvernance ouverte aux fédérations professionnelles d'Aquitaine (industries de bois, du surf wear, de l'agro-alimentaire, de la chimie, de l'aéronautique, etc.) et aux IUT et IAE ; un CFA sera associé à son développement. Elle associera, dans le cadre de la construction de ses locaux et ateliers, les collectivités territoriales.

L'Institut de Promotion Commerciale (IPC) de la CCI Pau Béarn a d'ores et déjà été fusionné avec le Groupe ESC Pau en 2011. A cette occasion, l'offre de formation continue des deux entités a été globalisée et la palette des diplômes offerts va désormais du CAP au master 2.

Par ailleurs, la CCI Pau Béarn a pour projet la création d'un campus à Biarritz. Ce campus devrait accueillir 500 à 600 étudiants (Groupe ESC Pau, EGC, ...) à l'horizon 2015.

2 Le financement des formations initiales hors apprentissage

Répartition des financements de la formation initiale (hors apprentissage) des CCI d'Aquitaine selon leur origine (2010)



Source : 2010 - CCI d'Aquitaine - Traitement : CCI Aquitaine

Le budget globalisé de la formation initiale des CCI, hors apprentissage, est de 50,7 millions d'euros en 2010.

La structure des financements met en évidence la faible part des financements publics, hormis celui des CCI.

Les écoles mobilisent significativement la contribution des entreprises via la taxe d'apprentissage mais les frais de scolarité constituent de loin la majorité des ressources.

D - FORMATION CONTINUE

Toutes les CCI de la région (y compris la CCI Aquitaine) ont un numéro d'enregistrement en tant qu'organisme de formation professionnelle auprès de la préfecture de région. Au minimum, elles délivrent la formation « 5 Jours Pour Entreprendre » correspondant au stage d'initiation à la gestion prévu par la loi Royer.

Elles ont, à l'exception de celle de la Dordogne depuis 2011, une activité de formation continue d'« organismes généralistes », de proximité. Cette activité est réalisée :

- dans le cadre d'un service géré à Bayonne, dans les Landes et à Pau, sachant que ces 3 CCI d'Aquitaine (et celle de Tarbes Hautes Pyrénées) partagent un catalogue commun depuis cinq années,
- dans le cadre d'une « ASFO », (association de formation en partenariat avec notamment le MEDEF), à Bordeaux, Libourne et en Lot-et-Garonne.

Cette activité de proximité, « sur catalogue » ou « sur mesures », est aussi retenue, pour un certain nombre de programmes de formation, par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) tels qu'OPCALIA, FAFIH ou bien FORCO, à l'attention des entreprises de moins de 50 salariés, au titre des « actions collectives ».

Les écoles et CFA ont aussi, dans le cadre des spécialités et diplômes qui sont les leurs, une activité de formation continue : diplômes du réseau national des CCI « Négoventis » (toutes CCI sauf les Landes), école supérieure de management des Landes, « BEST » (Bordeaux école supérieure des arts de la table), certificats de qualification professionnelle (réceptionniste, serveur en sommellerie) en Dordogne etc.

Des partenariats avec l'IAE de Bordeaux permettent, à Agen et Périgueux, de proposer en formation continue le DPGA (diplôme de perfectionnement à la gestion des affaires) et le MAE (master 2 d'administration des entreprises).

Il convient également de citer l'« Ecole des managers » (EdM, un « produit réseau » national des CCI), à Bayonne, pour l'accompagnement-formation de repreneurs d'entreprise, l'Ecole internationale de sommellerie, à Bordeaux (ouverture en septembre 2012), pour la formation chaque année d'une trentaine de stagiaires.

Il résulte de ce dispositif une offre importante, relativement diversifiée, dans toute la région, principalement conçue en réponse aux besoins des entreprises.

Activité de formation continue des CCI d'Aquitaine (année 2010)

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires
Types de stagiaires		
• Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	15 148	695 808
• Demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement public	617	199 386
• Particulier à leurs propres frais	587	92 495
• Autres stagiaires	11 046	391 447
TOTAL	27 398	1 379 136
Formations confiées par l'organisme à un autre organisme de formation	903	98 808
Objectif général des prestations dépensées		
• Formation visant une certification enregistrée au RNCP	2 181	729 968
- Dont de niveau II (BAC + 3 Licence et maîtrise) et I (BAC + 5 et +, Master (M) et Doctorat (D))	665	170 428
- Dont de niveau III (BAC + 2 (BTS))	889	382 775
- Dont de niveau IV (BAC)	241	99 125
- Dont de niveau V (CAP)	386	77 640
• Autres formations continues (initiation, perfectionnement)	24 805	621 094
• Prestation d'orientation et d'accompagnement	412	28 074
TOTAL	27 398	1 379 136

Source : BPF des CCI d'Aquitaine 2010

Tous organismes confondus, les CCI représentent de l'ordre de 3,6 % du total des effectifs de stagiaires de la formation professionnelle continue de la région.

A Bordeaux, le **GICFO** (groupement interprofessionnel et consulaire pour la formation) a été rapproché en 2011 de BEM. Le GICFO, avec son Centre d'étude de Langues, est notamment partenaire du groupe privé EDH et de ses écoles implantées à Bordeaux (communication et métiers du commerce de la culture et de l'art) pour la formation de ses quelques 360 étudiants par an.

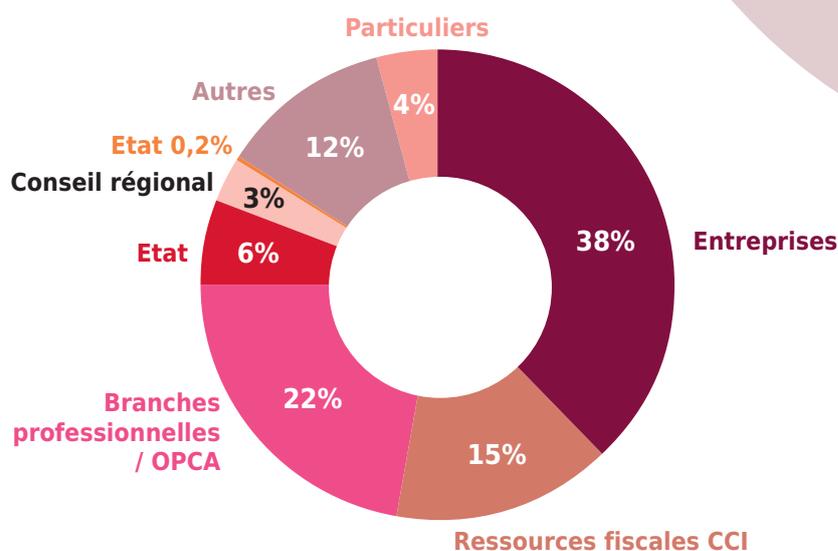
L'**Ecole supérieure de management des Landes** a ouvert en septembre 2011 à Mont-de-Marsan et à Dax dans le cadre d'un partenariat de la CCI départementale avec l'Institut de gestion de l'emploi et des compétences (IGEC), un organisme privé. L'école a ouvert avec deux BTS en contrat de professionnalisation et projette pour les trois prochaines années de créer une filière structurée de BAC + 2 à BAC + 5.

Le **Centre national de promotion des commerces de sport** (Pau) ouvre en 2012 un « Bachelor management du commerce de sport » qui complète son offre diplômante aux niveaux Bac et Bac + 2.



LE FINANCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE DES CCI D'AQUITAINE

Répartition des financements de la formation continue des CCI d'Aquitaine selon leur origine (année 2010)



Source : 2010 - CCI d'Aquitaine - Traitement CCI Aquitaine

Le total des ressources des actions de formation continue menées en 2010 par les CCI représente la somme de 16 millions d'euros, soit 3,10 % du total des ressources de la formation professionnelle continue de la région.

La caractéristique des CCI est la forte part prise par les entreprises dans le total des ressources, qui exprime le fait que la très grande majorité des stagiaires des CCI sont des personnes actives en situation d'emploi (salariés et non salariés).

E - CARTE DES PRESTATIONS ASSOCIÉES À LA FORMATION

Les CCI d'Aquitaine contribuent à la formation et à l'accès ou au maintien dans l'emploi au travers d'autres activités que celles d'enseignement et de formation.

1 L'enregistrement des contrats d'apprentissage

L'enregistrement des contrats d'apprentissage de leurs entreprises ressortissantes (commerce, industrie, services) est une mission de service public des CCI.

Mais au-delà de cette mission gratuite, strictement encadrée dans une norme nationale, les CCI sensibilisent les entreprises en amont et les accompagnent en aval pour la rédaction et le suivi du contrat.

Contrats d'apprentissage pour la campagne 2010-2011 (1^{er} juin au 31 mai)

CCI	Enregistrements de contrat d'apprentissage	Réalisations de contrats d'apprentissage	Contacts entreprises reçus/conseillés pour le contrat d'apprentissage
	Nombre	Nombre	Nombre
Bayonne Pays Basque	516	120	3 822 appels tél. 76 visites entreprises
Bordeaux	2 600	1 097	7 300 appels tél. + 92 visites entreprises
Dordogne	844	782	85
Landes	584	440	2 949
Libourne	189	95	270
Lot-et-Garonne	484	400	1 065
Pau Béarn	630	65	3034 appels tél. + 165 visites entreprises
TOTAL	5 847	2 999	+ de 18 000 contacts entreprises

Source : CCI d'Aquitaine - Traitement CCI Aquitaine

2 La collecte de la taxe d'apprentissage (2012, salaires de 2011)

Montant total de la collecte de taxe d'apprentissage	22 680 716 €
Montant total de la contribution au développement de l'apprentissage (CDA)	8 357 182 €
Montant total de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)	1 892 080 €

Source : CCI Aquitaine

3 La Validation des Acquis de l'Expérience

Les CCI et les organismes qui leur sont rattachés délivrent une trentaine de diplômes visés ou enregistrés dans le registre national des certifications professionnelles (RNCP). Ces diplômes sont tous accessibles par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Validation des acquis de l'expérience par les CCI d'Aquitaine

	2008	2009	2010
Nombre de personnes ayant débuté un accompagnement à la VAE	23	36	21

Source : CCI d'Aquitaine - Traitement CCI Aquitaine

4 Les points d'accueil AGEFICE

Toutes les CCI d'Aquitaine, à l'exception de la CCI de la Dordogne (qui a souhaité cesser cette activité), sont « points d'accueil agréés par l'association de gestion des financements de la formation continue des chefs d'entreprise » (AGEFICE). Elles accomplissent, pour les travailleurs non salariés relevant de l'AGEFICE, l'ensemble des formalités de prise en charge financière par cet organisme des formations de ces travailleurs non-salariés.

Cette prise en charge est plafonnée par personne et par an.

5 Les activités d'accueil, information, orientation (AIO)

Les CCI, notamment à travers leur « Point A », ont une activité utile d'information des entreprises sur les contrats de formation en alternance, mais aussi d'appui aux organismes d'orientation, aux collèges, aux lycées et aux établissements d'enseignement supérieur, pour l'information des jeunes sur ces contrats.

Ce rôle non obligatoire est d'ailleurs prévu à l'article L331-7 du code de l'Education.

De plus, les CCI à travers leur service création transmission d'entreprise ont une activité importante d'information des porteurs de projet sur le statut, les droits et obligations des dirigeants d'entreprise. Cette activité se réalise notamment dans le cadre des demi-journées d'information et des stages « 5 Jours Pour Entreprendre ».

6 Les activités en faveur de l'emploi / RH et d'accompagnement RH des entreprises

Dans le cadre du réseau national « CCI Compétences », les CCI déploient depuis 2008 une activité d'appui RH aux TPE et PME. Sud Management Entreprises (CCI de Lot-et-Garonne) propose depuis plus longtemps encore des prestations de ce type.

Ce même réseau national gère, en relation avec un tiers certificateur (LRQA) une offre de prestation de certification des compétences en entreprise pour laquelle la CCI de Bordeaux est désignée en 2012 « centre de validation des acquis » (CVA) au titre des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Les CCI de Bordeaux, de la Dordogne et de Pau Béarn disposent d'évaluateurs formés et qualifiés pour accompagner des personnes actives en situation d'emploi à la certification de leurs compétences.

La CCI de Bayonne Pays Basque dispose d'une cellule dédiée à l'appui au maintien en emploi de personnes atteintes par un handicap, le SAMETH (service d'appui et de maintien en emploi des travailleurs handicapés). Cette CCI et celle de Pau Béarn ont une activité d'accompagnement à la reprise d'emploi de personnes handicapées (H'ACTION 64) en relation avec l'AGEFIPH (association de gestion du financement pour les personnes handicapées) qui la finance.

III ANALYSE DE L'OFFRE

Thème	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Formation par l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'un apprenti « tertiaire » sur 4 en Aquitaine est formé par une CCI Faible taux des ruptures de contrat Bon taux de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à trouver jeunes et entreprises Dispersion de l'offre des CCI avec notamment 6 organismes gestionnaires (OG) alors que les autres réseaux se constituent en OG unique et/ou en CFA sans mur Manque de dialogue entre les opérateurs de l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté publique forte de développer l'apprentissage Mise en place par le conseil régional d'une nouvelle convention quinquennale portant sur la création de CFA en 2013 Définir une position commune vis-à-vis de cette convention-type 	<ul style="list-style-type: none"> Ouvertures de formation par des opérateurs nouveaux, à tous les niveaux de formation, sans apparemment tenir compte de ce qui existe déjà Réduction de la part de la subvention du conseil régional dans le financement des CFA
Formation initiale (hors apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> Offre des CCI diversifiée, forte et se renforçant (grandes écoles) 1 étudiant / 5 en gestion à Bac + 5 en Aquitaine est dans une école de CCI. Ceci attire en Aquitaine des compétences de haut niveau Offre répartie dans tout le territoire, notamment les « bachelors » La seule école d'Ingénieurs du réseau forme 15 % des élèves ingénieurs en Aquitaine 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque école de CCI est isolée par rapport aux autres écoles de CCI : situation atypique par rapport aux autres opérateurs Augmentation des frais de scolarité Concurrence vive entre les ESC : pas de synergie entre les écoles Accréditation(s) pour se positionner au niveau International Difficultés pour créer des diplômés (comparativement aux universités) Le niveau « L » représenté par les bachelors des CCI reste peu visible 	<ul style="list-style-type: none"> Les pôles de compétitivité Les propositions du CESER sur l'attractivité de l'enseignement supérieur aquitain La préparation d'un schéma régional d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation Le rapport d'enquête 2012 sur le renforcement du niveau « L » professionnalisé que représente le « Bachelor professionnel » des CCI (notamment par adossement à des ESC) Les partenariats nationaux et internationaux des grandes écoles de CCI La nécessité de mieux promouvoir globalement les écoles des CCI, auprès des jeunes, des collectivités territoriales Les financements via les investissements d'avenir Le développement de la promotion sociale et de la diversité 	<ul style="list-style-type: none"> L'effet « tuyau d'orgue » L'absence d'ouverture et de collaboration avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur, notamment au plan régional Le risque de moindre capacité de réponse aux besoins locaux L'enseignement supérieur coûte de plus en plus cher La place prise par les universités en complète réforme pour une plus grande efficacité Le développement peu maîtrisé des « Licences pro » des universités La montée des sociétés privées à capitaux étrangers dans l'enseignement supérieur
Formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Orientation « entreprises » Bons résultats en insertion professionnelle Contrat de professionnalisation financièrement plus intéressant que l'apprentissage (pour le centre de formation) 	<ul style="list-style-type: none"> Approche dispersée de la demande notamment vers les OPCA Coût de la formation Lors de mises en concurrence, offre insuffisamment large Marché avec des concurrents dont c'est la spécialité. 	<ul style="list-style-type: none"> Modalités régionales voire nationales de réponse aux appels d'offres plus efficace Renouvellement de l'appel d'offres de Pôle Emploi en 2012 Viellissement, gestion des âges 	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation de l'appel d'offres ou de la mise en concurrence pour des marchés de plus en plus gros et « captifs » Achat public : la convention de gré à gré n'existe plus

Thème	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Enregistrement des contrats d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'un apprenti « tertiaire » sur 4 en Aquitaine est formé par une CCI Faible taux des ruptures de contrat Bon taux de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Reporting à l'administration de tutelle via ari@ne à améliorer 5 logiciels différents pour 7 CCI 	<ul style="list-style-type: none"> Objectif politique du développement de l'apprentissage inscrit notamment dans le COM 2011-2015 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention du Préfet auprès de la CCI Aquitaine pour rétablir le service public
Collecte de la taxe d'apprentissage Aquitaine	<ul style="list-style-type: none"> Travail de proximité CCI Aquitaine : 1^{er} collecteur régional Reprise de parts de marché grâce à la prise en charge du conseil en formalités pour l'ensemble des cotisations formation (4 CCI sur 7 uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Travail de proximité CCI Aquitaine : 1^{er} collecteur régional Reprise de parts de marché grâce à la prise en charge du conseil en formalités pour l'ensemble des cotisations formation (4 CCI sur 7 uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la dynamique engagée de développement de l'efficacité de la collecte 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'opérateurs nationaux très puissants, collectant à la fois taxe d'apprentissage et formation continue, (cf. nouveaux OPCA) Projet alternatif de fiscaliser la collecte (fin de la liberté d'affectation des entreprises)
Orientation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Un grand nombre d'institutions et d'acteurs présents, producteurs de biens et services d'orientation Un objectif régionalisé de proposer un service public d'orientation Une offre CCI spécialisée (Point A, Entreprendre En France-CCI) 	<ul style="list-style-type: none"> Caractère illisible du paysage de l'orientation (hyper spécialisation, faible disponibilité, absence de coopération, etc.) Nombreux prismes (sociologiques, etc.) empêchant une approche objective des métiers Une offre CCI méconnue 	<ul style="list-style-type: none"> Aquitaine Cap Métiers Motivation forte de nombreux secteurs d'activité Mise en place du service public d'orientation tout au long de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> Expression de volontés hégémoniques Doublons (ex : double production de monographies sectorielles) Manque de suite dans l'action politique (cf. méthode de la labellisation, souvent abandonnée après quelques années)
GPEC en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Incitation publique forte au développement de la GPEC, ou du moins de l'utilisation d'outils et de méthodes de GPEC en entreprise Méthode Beenov'CCI Compétences Outil de certification des compétences en entreprise (CCE) Expérience des CCI avec leurs partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Image complexe de la GPEC, a fortiori de la « GTEC » (GPEC territoriale) Relative absence d'une offre de proximité dans les territoires pour l'accompagnement GPEC des TPE et PME Difficulté à financer les certificats de compétences en entreprise (CCE) 	<ul style="list-style-type: none"> Prise de conscience des entreprises à l'égard de la thématique « compétences » (sous l'angle de la RSE ou dans des préoccupations de « sourcing ») Intérêt de la part des TPE/PME au plan territorial pour des solutions de sécurisation de leurs recrutements et investissements en formation Outillage public : aides du Pôle emploi (Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Allocation Familiale Préalable au Recrutement, etc.) Importance des compétences « transverses », bien repérées par les CCE 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'unité de vue des partenaires sur la GPEC Oppositions conceptuelles entre « GTEC » (« T » pour « territoriale »), « GPEC de branche », etc.

IV PROPOSITIONS D' ACTIONS RÉGIONALES

Sont exposés ici les grands axes d'intervention préconisés dans le schéma sectoriel formation et enseignement. Toutes les propositions ne revêtent pas la même importance : l'étude de la création d'un CFA unique est sans contexte la mesure phare et la plus novatrice qu'il conviendra de rendre prioritaire dans le déploiement.

Un plan d'actions détaillé échelonnant les actions à entreprendre jusqu'à la fin de la mandature sera construit dans un deuxième temps.

A - SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

- 1 *Enrichir l'offre de formation et rationaliser les coûts : étudier les modalités de mise en place d'un organisme gestionnaire unique des formations par l'apprentissage des CCI (« CFA sans mur »)*

La création d'un CFA unique permettrait, dans un contexte de baisse annoncée du financement des CFA par le Conseil régional, de continuer à contribuer au développement du nombre des apprentis en Aquitaine. En effet, outre la rationalisation des coûts de gestion induits par le regroupement dans une seule structure administrative, un CFA unique donnerait une grande agilité pour créer des places d'apprentissage « ad hoc » dans des formations existantes. Ceci permettrait une meilleure adéquation de l'offre à la demande et la poursuite du développement du nombre des apprentis en optimisant le dispositif de formation existant.

- 2 *Améliorer le financement de l'apprentissage par une action cohérente et harmonisée en matière de collecte de la taxe d'apprentissage : au moins + 3 % par an au cours de la mandature*

Les CCI d'Aquitaine ayant mis en place un partenariat avec les cabinets d'experts-comptables pour la collecte ont vu leur collecte augmenter de manière significative. Il s'agit d'étendre cette pratique à l'ensemble des CCI de la région afin d'optimiser complètement la collecte à l'échelle régionale. Dans la même optique, d'autres actions visant une plus grande efficacité pourraient être proposées, notamment en termes de traitement des dossiers des entreprises. Quant à la répartition des fonds libres, elle doit se faire dans une logique de concertation accrue au plan régional.

3 Mobiliser les entreprises, notamment en appuyant l'action des services des CCI sur la bourse régionale de l'alternance

Le gouvernement a confirmé fin octobre 2012 sa volonté de donner suite en 2013 à la convention et aux avenants signés depuis 2009 avec CCI France pour que les CCI régionales et territoriales mobilisent un réseau de « développeurs de l'apprentissage ».

La bourse de l'alternance a été lancée à la fin du premier trimestre 2012 avec toutes les CCI d'Aquitaine et déjà quelques partenaires extérieurs (OPCA, CFA ou Mission locale). Près de 400 offres et plus de 700 CV ont été mis en ligne (chiffres cumulés à fin octobre 2012). Il convient de poursuivre et de renforcer cette initiative, notamment en étendant comme prévu les partenariats et en développant une communication forte sur le site Internet.

4 Simplifier, dématérialiser les formalités des entreprises pour l'enregistrement des contrats d'apprentissage

CCI France, dans le cadre d'un projet national, a passé commande d'un logiciel unique, destiné à permettre aux CCI de réaliser les tâches affectées aux CFE ainsi qu'aux services d'enregistrement des contrats d'apprentissage. Toutefois, en mai 2012, CCI France a informé les CCI que ce projet ne verrait pas le jour dans les délais prévus ou même à une échéance prévisible.

Il reste que la mise en place d'un logiciel unique permettrait de fiabiliser les remontées d'information à la tutelle et faciliterait la continuité du service public en cas de défaillance humaine ou technique.

Dans l'attente du logiciel national, il est proposé aux CCI de la région d'adopter toutes le même logiciel.



B - CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES CCI

1 Soutenir le développement des grandes écoles des CCI de la région

Les Grandes Ecoles des CCI de la région Aquitaine évoluent désormais dans un environnement compétitif mondial. Il conviendra de leur donner les moyens de leur développement afin d'assurer leur contribution au rayonnement académique de l'Aquitaine et de s'assurer de la cohérence de l'ensemble régional ainsi formé.

Le **rapprochement des écoles de commerce des CCI de Bordeaux et de Pau** avec Euromed a pour objectif stratégique de constituer un groupe figurant dans le Top 15 des écoles de commerce européennes.

Cette ambition repose sur 5 axes :

- renforcer et élargir l'expertise, le rayonnement et l'offre de formation
- démultiplier les innovations pédagogiques
- gagner en attractivité internationale
- accroître l'ouverture sociale (financement de bourses)
- développer la dimension académique.

Deuxième école d'ingénieurs d'Aquitaine, **l'ESTIA**, implantée sur le parc technologique IZARBEL à Bidart, est engagée à l'initiative de la CCI de Bayonne Pays Basque sur un plan de développement qui s'appuie sur le contrat quinquennal (2011-2015) signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce plan stratégique, qui touche ses activités de formation, de recherche-développement et de création d'entreprises innovantes, va se traduire par une augmentation des ingénieurs diplômés qui passeront de 150 à 200 à l'horizon 2016, par la création de postes d'enseignants-chercheurs permanents et par l'extension des locaux (+ 3 300 m² SHON) dédiés à l'enseignement et à la recherche.

Véritable pôle d'excellence aquitain en matière de formation en management spécialisé, **l'École de Savignac** forme des managers à l'industrie hôtelière française et mondiale. Au cours de la période 2013-2018, l'école poursuivra son plan stratégique en formant environ 400 étudiants par an, sur un campus entièrement rénové grâce à un investissement de 3,6 millions d'€ consenti par la CCI de la Dordogne avec l'aide du conseil régional et du département.

Il s'agit enfin de **poursuivre le plan stratégique de développement de l'École Supérieure de Design des Landes** (école de la CCI) :

- atteindre plus d'une centaine d'étudiants à l'horizon 2013-2014,
- compléter l'offre à Bac + 3 (une licence, un bachelor) par l'ouverture d'un Master (Bac + 5).

2) *Asseoir les formations supérieures intermédiaires (Bac + 3 et Bac + 4) des CCI de la région*

Les formations Bac + 3 des CCI, surtout celles qui ne sont pas adossées à des formations Bac + 5, peinent à trouver la visibilité nécessaire à leur développement et entrent en concurrence avec la « licence pro » universitaire. Le problème est encore plus aigu pour les Bac + 4 qui ne se rattachent à aucun niveau européen défini. Il s'agit ici de fournir, en accord avec le positionnement de CCI France sur le sujet des « bachelors », un cadre à l'action régionale, en :

- valorisant le « bachelor » en tant que porte d'entrée vers l'emploi,
- favorisant le rapprochement de ces formations avec les établissements formant à Bac + 5
- favorisant les ouvertures en apprentissage ou en alternance,
- facilitant les passerelles entre formations.

3) *Obtenir une véritable place dans la construction d'une future université d'Aquitaine pour le réseau des CCI*

La construction de l'enseignement supérieur de l'Etat dans la région fait apparaître un projet d'université d'Aquitaine qui associerait :

- la « nouvelle université de Bordeaux »,
- l'université de Pau et des Pays de l'Adour,
- l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB),
- l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (IEP).

Compte tenu des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les missions des CCI au service du développement économique, sera recherché le moyen que soit accordée au réseau des CCI de la région une véritable place dans cet ensemble.



C - ADAPTER LA FORMATION CONTINUE AUX COMMANDES GROUPEES DES ACHETEURS

1. *Organiser les moyens d'une réponse régionale aux appels d'offres de formation*

La période récente a vu se généraliser la technique des appels d'offres de marchés publics pour tous les opérateurs de statut public, et de l'appel à projets ou de la mise en concurrence pour les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés.

La nature des commandes en question, la technicité administrative pour répondre aux appels et, après attribution, pour gérer le marché, tout en préservant le lien avec le terrain, commandent une nouvelle organisation de la collaboration des CCI, sauf à être systématiquement écartées.

2. *Mettre en valeur toute l'offre de formation des CCI, notamment sur le site Internet Aquitaine CCI Formation*

Ce site recense depuis 2009 toutes les formations, initiales et continues, proposées par les CCI de la région. Un développement est en cours pour faciliter la mise à jour (manuelle ou automatique) des informations contenues dans la base de données du site et pour créer un lien permanent vers la base de données d'Aquitaine Cap Métiers, donnant ainsi une visibilité supplémentaire aux formations des CCI.

3. *Améliorer la qualité des formations par l'accès aux meilleur-e-s formateurs-trices, en mettant en place un système de bourse régionale des intervenants*

La spécialisation de plus en plus forte requise de la part des intervenants, voire, pour l'enseignement supérieur notamment, l'obligation de répondre à des exigences académiques grandissantes, tendent à raréfier la « ressource formateur ». Afin de garantir l'accès aux meilleurs formateurs, dans des conditions économiques restant acceptables, il apparaît nécessaire de partager cette « ressource ». De plus, procéder ainsi sera de nature à développer une plus attention à la question des passerelles entre les diplômes des CCI.

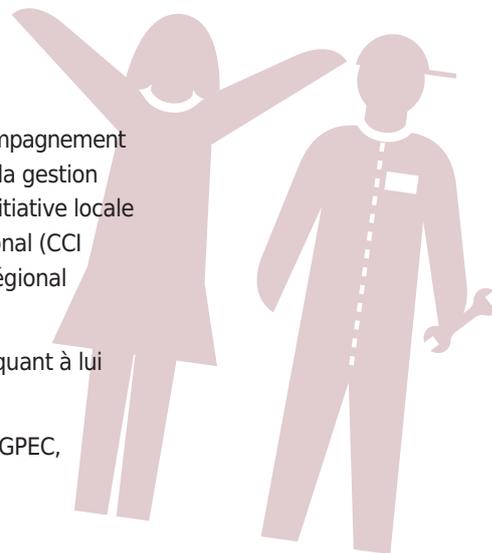
D - DIFFUSER LES MÉTHODES ET OUTILS DE LA GESTION DES COMPÉTENCES DANS LES ENTREPRISES

1 Développer une offre harmonisée d'accompagnement des TPE/PME à la gestion des compétences

Six des sept CCI de la région ont développé un savoir faire en matière d'accompagnement des entreprises à la GPEC, dans le cadre du programme régional d'appui à la gestion des compétences (PRAGC, de 2009 à 2012), par le croisement entre une initiative locale (ACIFOP), une méthode régionale (Beenov') et un contenu d'entretien national (CCI compétences). Ce croisement a été financé par le FSE, l'Etat et le conseil régional dans un contexte règlementaire qui n'existe plus désormais.

Toutefois, l'intérêt des entreprises et des OPCA pour cette prestation reste quant à lui complètement d'actualité.

Il s'agit donc d'étendre à toutes les CCI une offre de prestation payante en GPEC, en appui aux OPCA et en réponse aux besoins des entreprises.



2 Améliorer la détection des besoins RH des entreprises avec des conseillers CCI mieux formés à cet aspect

La mobilisation pour l'emploi, le développement de la collaboration, dans les territoires, avec le service public de l'emploi (SPE) et l'organisation de réponses aux besoins en compétences non satisfaits des entreprises, nécessitent de capitaliser et étendre plus largement au sein des services des CCI la capacité à détecter les « besoins RH » des entreprises.

Ceci peut s'obtenir notamment en tenant à jour le volet « gestion des compétences » de l'application web Beenov' et en généralisant l'usage au sein des services d'appui des CCI.

3 Ouvrir plus largement les formations supérieures (initiales, continues, VAE) au public adulte, notamment pour conforter les secondes parties de carrière

La « formation tout au long de la vie » n'est pas un vœu pieux mais une obligation, eu égard aux mutations permanentes que traversent désormais les entreprises, à l'allongement de la vie active, et au faible degré de qualification d'une partie importante de la population active.

Très adaptés à ce contexte d'ordre professionnel, les diplômes et formations que les CCI organisent avec succès le plus souvent pour des jeunes ou bien pour des demandeurs d'emploi en reconversion, doivent s'ouvrir à d'autres publics.

E - APPORTER UNE CONTRIBUTION CONCRÈTE À L'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION

1 *Mieux faire connaître les métiers et les entreprises*

La CCI Aquitaine est membre du conseil d'administration d'**Aquitaine Cap Métiers** et partage avec les deux autres chambres consulaires régionales un siège au Bureau de cette association.

Agence du Conseil régional pour l'orientation professionnelle, Aquitaine Cap Métiers déploie plusieurs types d'actions destinés à présenter la réalité des métiers (« vivre les métiers en pratique ») : expositions, « coups de projecteurs », « Zooms métiers », ateliers etc.

Les métiers, notamment ceux des filières industrielles, sont méconnus voire mésestimés, avec des conséquences graves pour le développement des entreprises.

Les CCI qui le souhaitent peuvent signaler leur candidature à accueillir l'une ou l'autre des actions d'Aquitaine Cap Métiers en vue d'apporter leur concours à la bonne information sur les métiers.

La CCI Aquitaine est partenaire depuis 1997 du rectorat, du Conseil régional et de plusieurs entreprises régionales pour le concours « **Créons ensemble** ». La CCI Aquitaine a une convention de partenariat avec l'association **Entreprendre Pour Apprendre (EPA)**.

« Créons ensemble » et EPA visent tous deux, dans des contextes et périmètres complémentaires, à promouvoir l'esprit d'entreprise et à mieux faire connaître l'entreprise de la part des jeunes publics.

Il s'agit de poursuivre l'implication des CCI dans ces deux initiatives en renforçant leur complémentarité.

La CCI Aquitaine est membre du conseil d'administration de l'**association pour le développement de l'orientation en région Aquitaine (ADORA)**, créée en 2003 dans la sphère économique privée avec comme mission principale de faciliter le rapprochement des individus avec des professionnels par des actions de communication, de rencontre, ou des événements se rattachant à l'information sur les métiers.

La création d'Aquitaine Cap Métiers a conduit l'ADORA à recentrer son activité sur l'appui aux partenaires de l'orientation professionnelle pour le contact avec des professionnels en entreprise, susceptibles de consacrer une partie de leur temps à l'accueil individuel ou collectif de personnes en recherche d'information sur un métier. Cette activité n'a pas d'équivalent dans la région.

L'ADORA reste aujourd'hui principalement girondine. Il s'agit de l'aider à étendre dans la région son réseau de professionnels acceptant de tenir ces « rendez-vous pro », en partenariat local avec une structure spécialisée du monde de l'orientation (CIO, mission locale etc.).

La CCI Aquitaine est membre du conseil d'administration de l'**association pour le développement en Aquitaine des stages transnationaux (ADAST)**, créée en 1995 avec comme mission principale de faciliter la mobilité des jeunes bacheliers et techniciens supérieurs Aquitains en Europe dans le cadre de stages en entreprise. En réciprocité, l'ADAST favorise l'accueil en entreprise, en Aquitaine, de jeunes de formations équivalentes en provenance de toute l'Europe.

Le dispositif reste peu connu des entreprises de la région. Il s'agira d'en développer la promotion.

2 Mettre en place en Aquitaine une « Nuit de l'Orientation »

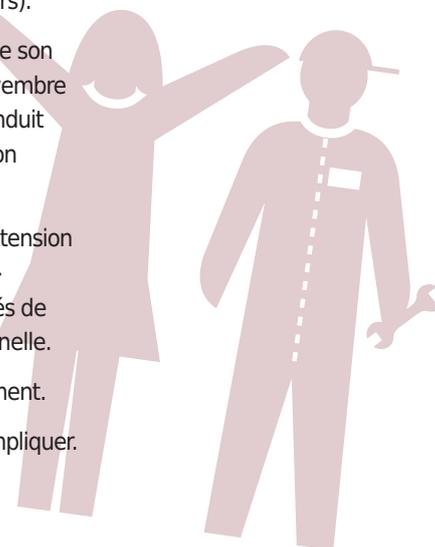
Il existe en Aquitaine de nombreux salons et événements autour de la formation, ainsi désormais que des expositions sur les métiers (via notamment Aquitaine Cap Métiers).

Mais, alors même que l'Aquitaine est une des premières régions à avoir mis en place son « service public de l'orientation pour tous » selon les dispositions de la loi du 24 novembre 2012, il n'existe pas d'événement mobilisateur, à destination du grand public et conduit avec l'ensemble des partenaires professionnels, sur la démarche même d'orientation professionnelle.

Ce constat, dressé au plan national, a conduit CCI France, depuis 2008, à animer l'extension nationale du concept créé par la CCI de Paris en 2006 d'une « Nuit de l'orientation » permettant d'accueillir tant les jeunes que les adultes (voire les jeunes accompagnés de leurs parents) pour une initiation sans stress à la démarche d'orientation professionnelle.

En 2012, l'Aquitaine est parmi les 5 dernières régions à ne pas proposer cet événement.

La DR Onisep, Aquitaine Cap Métiers, l'ADORA sont parmi les partenaires prêts à s'impliquer.



V INDICATEURS

Selon la loi du 23 juillet 2010, les schémas sectoriels doivent prévoir un suivi des indicateurs clefs définis par CCI France pour leur périmètre. Ces indicateurs d'activité, votés en assemblée générale CCI France le 22 novembre 2011, sont recensés ci-dessous. D'autres indicateurs, pertinents pour suivre l'avancée des actions décidées en Aquitaine, seront définis ultérieurement.

I - ACTIVITÉS EN DIRECTION DES JEUNES

Sur l'année civile de référence	Orientation	Apprentissage	Formation initiale niveaux infra bac à bac (statut scolaire)	Enseignement supérieur (post bac)
Activité	Prestations organisées par les CCI : • Nombre de manifestations (Nuits orientation, visites...) • Effectifs accueillis Autres interventions : • Nb de manifestations	Effectifs formés (stock au 31/12 de l'année de référence) • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Effectifs formés (stock au 31/12 de l'année de référence) • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Effectifs formés (stock au 31/12 de l'année de référence) • par CCI • par niveau • par filière (NSF)
Qualité	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés
	Accréditations		Accréditations Reconnaissance Etat	Accréditations Reconnaissance Etat
			Effectifs boursiers	Effectifs boursiers
Moyens	TFC/ budget	TFC/ budget	TFC/ budget	TFC/ budget
	Subvention Etat / budget	TFC/ budget	TFC/ budget	TFC/ budget
	Subvention région/ budget	Subvention région/ budget	Droits de scolarité / budget	Droits de scolarité / budget
	Branches professionnelles / budget	Subvention Etat / budget	Subvention région/ budget	Subvention région/ budget
	Fonds européens/ budget	Fonds européens/ budget	Subvention Etat / budget	Subvention Etat / budget
	Autres recettes / budget	Branches professionnelles / budget	Fonds européens/ budget	Fonds européens/ budget
		Produits propres / budget	Produits propres / budget	Produits propres / budget
Performance	Prestations organisées par les CCI : Détailler par action / activité : • Nombre de professionnels mobilisés	Taux réussite aux examens • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux réussite aux examens • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux réussite aux examens • par CCI • par niveau • par filière (NSF)
		Nombre d'abandons • par CCI • par niveau • par filière (NSF)		
		Taux de poursuite d'études • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux de poursuite d'études • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux de poursuite d'études • par CCI • par niveau • par filière (NSF)
		Taux d'insertion professionnelle • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux d'insertion professionnelle • par CCI • par niveau • par filière (NSF)	Taux d'insertion professionnelle • par CCI • par niveau • par filière (NSF)
		Part de marché A renseigner par les CCI	Part de marché A renseigner par les CCI	Part de marché A renseigner par les CCI • globale • secteur privé uniquement
		Coûts moyens / apprenti • par CFA • par cycle de formation		

II - ACTIVITÉS EN DIRECTION DES ENTREPRISES, DES SALARIÉS ET DES DEMANDEURS D'EMPLOI (FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE)

Sur l'année civile de référence	Formation continue et VAE (dont contrats de professionnalisation)	Appui RH
Activité	Formations qualifiantes : Effectifs et heures stagiaires Par CCI par public par filière (NSF) Dont : Contrats de pro : détail des effectifs et des heures stagiaires par CCI et par cycle	Nombre d'entreprises accompagnées individuellement Détailler par type d'accompagnement
	Stages courts : Heures formation par filières NSF	Nombre d'actions collectives Détailler par type d'action
	Nb de candidats à la VAE accompagnés	
Qualité	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés
	Accréditations Certifications qualité Référencement	Accréditations Certifications qualité Référencement
Moyens	TFC/ budget	TFC/ budget
	Entreprises / budget	Entreprises / budget
	Branches pro, OPCA / budget	Branches pro, OPCA / budget
	Subvention Etat / budget	Subvention Etat / budget
	Subvention Région / budget	Subvention Région / budget
	Fonds européens/ budget	Fonds européens/ budget
	Autres recettes / budget	Autres recettes / budget
Performance	Taux réussite aux examens (pour les formations qualifiantes) par CCI par public par filière (NSF)	Nombre de chefs d'entreprises touchés lors des actions collectives
	Taux d'insertion professionnelle par CCI par public par filière (NSF)	
	Part de marché A renseigner par les CCI	
	Nombre d'entreprises clientes	
	Nombre de validations totales ou partielles de diplômes par la VAE	

III - APPUI ET FORMALITÉS ENTREPRISES

Sur l'année civile de référence	Enregistrement contrats apprentissage	Développeurs apprentissage	Bourse de l'apprentissage	Collecte Fonds apprentissage
Activité	Nombre de contrats enregistrés	Nombre de développeurs	Nombre de bourses de l'apprentissage	Nombre de dossiers reçus
	Nombre de ruptures de contrats enregistrés	Nombre d'entreprises contactées		Montant total collecté TA, CSA, CDA
	Nombre de contrats ayant fait l'objet d'un refus d'enregistrement			Montant TA Brute
	Nombre d'avenants enregistrés			Nombre de lignes de versements
Qualité	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Partenariats ajoutés - supprimés - modifiés	Certification Respect des procédures
			Référencement	
Moyens	ETP Titulaires-CDI / CDD / Vacataires	ETP Titulaires-CDI / CDD / Vacataires	ETP Titulaires-CDI / CDD / Vacataires	ETP Titulaires-CDI / CDD / Vacataires
	TFC/ budget	TFC/ budget	TFC/ budget	TFC/ budget
	Facturation / budget	Subvention Etat / budget	Subvention Etat / budget	Frais de collecte affectés / budget
		Subvention Région / budget	Subvention Région / budget	
Performance	Nombre de contrats / ETP	Nombre nouveaux contrats signés	Nombre de visiteurs	Evolution de la collecte
			Nombre de pages lues	ETP / montant collecté
				ETP / nombre de versements (dossiers)

REMERCIEMENTS

La CCI Aquitaine remercie vivement les chefs d'entreprise élus ou membres associés, les conseillers techniques et les collaborateurs des CCI d'Aquitaine qui se sont mobilisés pour l'élaboration du schéma sectoriel formation et enseignement.

Président de la commission « formation & enseignement »

Jean-Charles DUPLAA CCI Aquitaine

Directeur général référent du groupe projet « formation & enseignement »

Bernard DARRETCHE CCI de Bayonne Pays Basque

Elus, membres associés & conseillers techniques

Patrick BOULOUIS	CCI Aquitaine / CCI des Landes
Jean-Luc BOUSQUET	CCI Aquitaine / CCI de Dordogne
Jean-Daniel CAILLET	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Antoine CUERQ	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Serge DESPORT	CCI de Libourne
Pierre ESTOUP	CCI Aquitaine / CCI de Bayonne Pays Basque
Jean-Michel ESTRADE	CCI Aquitaine
Jacques FAURENS	CCI de Bordeaux
Christophe FAUVEL	CCI Aquitaine / CCI de Dordogne
Bernard HANQUIEZ	CCI Aquitaine
Gérard LANDAT	CCI Aquitaine / CCI de Dordogne
Liliane LASSERRE	CCI Aquitaine / CCI de Libourne
Serge MARCILLAUD	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Jean-Louis MASSOULES	CCI Aquitaine / CCI de Lot-et-Garonne
Betty OURRY	CCI Aquitaine / CCI de Bordeaux
Michel QUERRE	CCI de Libourne
François TAUZIN	CCI Aquitaine
Joël THIMOTHEE	CCI de Bordeaux

Collaborateurs

Nathalie BATS	CCI des Landes
Frédéric BOULARD	CCI Aquitaine
André BROCA	EGC / CCI Formation
Elisabeth CHASSENARD	Sud Management
François DUBREU	BEM
Jean-Luc FAYE	BEM / GIFCO
Florence FERRARI	CCI Formation
Catherine GIL	CCI de Bordeaux / CFL
Jean-Roch GUIRESSE	ESTIA
Roger HAIGH	Ecole Supérieure Internationale de Savignac
Gwenaël JAOUEN	Groupe ESC Pau
Jean-Pierre LAHILLE	Groupe ESC Pau
Catherine LIGNAC	Sud Management
Jean-Jacques MOLINIÉ	Sud Management
Stephen PLATT	Groupe ESC Pau
Gérard POUET	CNPC
Jean-Guy RIVIERE	Groupe des écoles professionnelles de la CCI de Dordogne
Michel RUELLE	Lib Formation
Loïc SATCHE	Groupe ESC Pau / IPC